



**Bruxelles, le 28 novembre 2022  
(OR. fr)**

**15395/22**

**CES 37**

#### **NOTE DE TRANSMISSION**

---

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Délégations
Objet:	Comité économique et social européen - Démission de M. KYRITSIS (CY)

---

Les délégations trouveront ci-joint copie de la lettre du Comité économique et social européen datée du 24 novembre 2022.

---

p.j.: IM 12226 2022

E-MAIL

IH 012226 2022  
24.11.2022

EESC D/977/2022 - 24/11/2022



Comité économique  
et social européen

La présidente

Bruxelles, le 24/11/2022  
(SG.A.1\_GRE.2)(2022)D/3094

Président du Conseil de l'Union européenne  
Rue de la Loi, 175  
1048 Bruxelles

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions de l'article 4, paragraphe 9, du règlement intérieur du Comité économique et social européen, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que Monsieur Charalambos KYRITSIS, membre chypriote du groupe des travailleurs, a présenté sa démission de membre du Comité économique et social européen par courriel en date du 7 novembre 2022.

Je vous serais obligée de bien vouloir prendre toutes les dispositions utiles en vue de pourvoir au remplacement de ce membre.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma haute considération.



Christa SCHWENG

---

Rue Belliard/Belliardstraat 99 | 1040 Bruxelles/Brussel | BELGIQUE/BELGIË  
Contact: Ani DAMYANOVA | +32 25469803 | Ani.Damyanova@eesc.europa.eu  
www.eesc.europa.eu | @EU\_EESC | www.eesc.europa.eu/facebook/ | www.eesc.europa.eu/linkedin/